

« Le bon usage d'un paradoxe », Le Monde, 17 décembre 2004.

Islam et terrorisme sont devenus, depuis le 11 septembre 2001, un couple inséparable dans l'imaginaire occidental. Désormais, l'appartenance religieuse occulte l'appartenance nationale. Un Turc, un Saoudien ou un Egyptien sont d'abord perçus comme des musulmans, dans un oubli complet de l'histoire particulière de chaque nation.

Cette vision globalisante de l'islam est d'ailleurs celle des fondamentalistes musulmans eux-mêmes, lesquels divisent le monde entre infidèles judéo-chrétiens d'un côté et musulmans de l'autre, et elle apporte un renfort indirect à leurs thèses belliqueuses.

Pourquoi l'Occident, largement sécularisé, se montre-t-il incapable de sortir de cet amalgame entre un islam lui-même saisi comme monolithique et les nations de religion musulmane ? Un tel état d'esprit, joint aux tensions actuelles sur la question de l'intégration des immigrés d'origine musulmane, joue évidemment contre la Turquie.

En attendant, l'Europe ne cesse de lui prodiguer ses leçons de bonne conduite et de l'admonester à chaque défaillance présumée. En Turquie même, certaines réformes sont effectivement mises en place en vue d'une entrée éventuelle dans l'Union européenne, sans susciter sur place trop de remous. Ce qui est un bon point. Ce n'est d'ailleurs pas la première fois que l'Europe impose aux Turcs de se réformer et que ceux-ci regardent vers l'Ouest.

Le déclin byzantin se double dès le XIV^e siècle de l'avancée ottomane dans les Balkans. Les sultans épousent des femmes chrétiennes, apportant avec elles des conseillers chrétiens qui changent les mœurs de cour. Avec la conquête de Constantinople en 1453, le modèle byzantin est incorporé ; les Ottomans en deviennent en quelque sorte les héritiers, sur un territoire où se mêlent peuples slaves, grecs et turcs.

François Ier est le meilleur allié de l'Empire ottoman et ouvre l'ère des Capitulations, ces traités qui octroient des facilités de commerce et la libre circulation aux ressortissants français sur les terres du Grand Turc et servent par la suite de modèle aux relations avec les autres puissances européennes.

Dans le même temps, les Ottomans considèrent avec dédain les Européens, ces infidèles, ce qui les empêche de se mettre en phase avec les progrès techniques, militaires et organisationnels d'un Occident qu'ils ne rencontrent guère que sur les champs de bataille à partir de la seconde moitié du XVI^e siècle.

Après une période de repli relatif, des contacts s'établissent de nouveau un siècle et demi plus tard. Suivent des réformes militaires d'inspiration européenne qui se prolongent au XIX^e siècle. Leur rythme s'accélère à partir de 1839 sous la pression des puissances occidentales au chevet de l'"*homme malade*" de l'Orient. L'éducation, l'administration, le droit sont directement touchés. On somme aussi l'empire de faire des avancées en matière de liberté individuelle, d'égalité et de défense des minorités chrétiennes, ce qui profite aussi aux juifs locaux.

Même si les Ottomans cèdent à la pression pour préserver la souveraineté de l'empire, il va de soi que ces réformes n'auraient pu aboutir si certaines franges de la société autochtone n'avaient nourri elles-mêmes un réel désir d'occidentalisation.

C'est là, et même si elle devait être bien éphémère, qu'est proclamée en 1876 la première Constitution qu'ait connue un pays islamique. C'est en exil, particulièrement en France, que les Jeunes-Turcs préparent la révolution de 1908 contre le régime absolutiste, qu'ils s'initient aux idées nationalistes modernes et au positivisme, et s'inspirent du modèle français d'Etat-nation qu'ils importeront sur place. Et c'est un autre Jeune-Turc, Mustapha Kemal, qui consacra la naissance de la Turquie moderne et instaurera la République en 1923, pour ensuite abolir le sultanat et le califat. Son régime étatiste et à parti unique se conjugue avec une série de réformes autoritaires allant dans le sens de l'occidentalisation et de la sécularisation du pays, avec l'adoption du code civil suisse, du calendrier grégorien, des noms de famille, la substitution de l'alphabet latin à l'alphabet arabe, le passage du jour hebdomadaire de repos du vendredi au dimanche, l'abolition du fez au profit du chapeau moderne, l'amélioration de la condition de la femme, avec octroi du droit de vote et possibilité de siéger au Parlement, et la campagne contre le port du voile. En 1928, l'islam n'est plus religion d'Etat.

Parallèlement à l'attrait exercé par l'Occident, la Turquie kémaliste a aussi nourri, pour construire une identité et une langue nationales "pures", un turquisme qui se ressourçait dans ses origines en Asie centrale. Ce courant, en sommeil mais toujours présent, pourrait se révéler rassembleur face au dépit que susciterait un refus européen. L'orgueil national blessé entraînerait un enfermement que les islamistes, sur place, sont prêts à exploiter pour faire dévier la Turquie en direction de l'est, vers l'islam moyen-oriental, un islam refoulé et convoité, et en même temps vers le berceau des Turcs, l'Asie centrale, en pleine effervescence islamique.

Ce tournant se traduirait en politique étrangère par un panturquisme, aspiration qui avait déjà germé il y a un siècle, parallèlement au désir d'Europe. Ce ne serait qu'un pis-aller pour des élites formées à l'occidentale ou en Occident, et qui sont prêtes à suivre la marche de l'UE.

En revanche, l'intégration de la Turquie à l'Europe permettrait de bloquer le fondamentalisme et le terrorisme à ses portes. Elle est économiquement plus développée que certains nouveaux ou prochains membres de l'Union. En l'admettant à part entière en son sein, l'Europe favoriserait un avenir de démocratie en terre d'islam susceptible d'inspirer d'autres nations de la région.

Cette démocratisation devrait être aussi garante de la résolution de la question kurde et de la reconnaissance du génocide arménien. Ainsi la Turquie serait-elle contrainte de sacrifier son nationalisme sur l'autel de la démocratie, de produire une mémoire claire de ce génocide, ce qui aura pour effet de réparer, au moins symboliquement, une injustice et de commencer à panser les blessures d'un peuple.

La xénophobie n'a pas touché que les Arméniens. La rigueur de certaines lois promulguées en Turquie pendant la seconde guerre mondiale et l'impôt sur le capital, en 1942-1943, ont conduit en camp de travail nombre de juifs ainsi que les membres des minorités chrétiennes. Elles avaient pourtant été précédées, dans les années 1930, par l'accueil massif de savants juifs allemands. La même Turquie, en accordant des visas, a servi au mouvement sioniste de lieu d'accueil pour ses militants fuyant le nazisme et en transit pour la Palestine. Et c'est avec la Turquie, seul pays musulman de la région dans ce cas, que l'Etat d'Israël nouera des relations diplomatiques dès sa fondation.

Il ne s'agit certes pas d'oublier les dégâts causés aux minorités non musulmanes par son exclusivisme national, ni les vicissitudes traversées par les Grecs lors de l'affaire de Chypre dans les années 1950. Mais c'est là aussi que mes ancêtres, descendants des juifs expulsés d'Espagne chrétienne en 1492, ont pu vivre pendant des siècles. Une vingtaine de milliers de juifs y demeurent encore.

La Turquie est ce pays paradoxal où l'islam le plus strict côtoie le plus libéral, où la femme voilée côtoie la femme la plus émancipée, où 25 % des enseignants du supérieur portant le titre de professeur sont des femmes, où la tradition est concurrencée par une modernisation extrême et vice versa.

Ce paradoxe est une chance pour la Turquie, comme il l'est pour l'Europe, invitée à aller au-delà des frontières du très fermé club chrétien, à rejoindre sa limite orientale, à nouer par là d'autres rapports avec l'islam, et à garantir sans doute les conditions de sa propre sécurité.

Quant à la Turquie, elle pourrait enfin solidement se rattacher à un Occident dont elle partage d'ores et déjà les ambitions.